



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 15-FEB-2012
Supplanter; 14-FEB-2012

TAMPON DURETÉ

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
TAMPON DURETÉ

Utilisation du réactif
Réactif.

Reagent Code
L291

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 15-FEB-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Irrite modérément la peau. Peut être corrosif en contact avec la peau humide. Corrosif pour les yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère.soufre; Apparence: Blanc, Poudre

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Irrite modérément la peau. Peut être corrosif en contact avec la peau humide.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale avec possibilité de nausée, vomissement, malaise abdominal et diarrhée.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Cause une irritation de la peau, des yeux et/ou des voies respiratoires.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
12179-04-3	ACIDE BORIQUE, SEL DE DISODIUM, PENTAHYDRATE irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires DL50 ORALE-RAT: 3,400 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >2,000 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	7-13
1310-58-3	HYDROXYDE DE POTASSIUM Corrosif; toxique (par ingestion) DL50 ORALE-RAT: 273 MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	3-7
1313-82-2	SULFURE DE SODIUM (ANHYDRE) Solide inflammable; Poussière corrosive (toutes les voies); l'ingestion cause un empoisonnement au H ₂ S DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	0.5-1.5

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible

pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de bore, de carbone et de soufre

POINT D'ÉCLAIR:

> 200°F > 93°C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Balayez et enlevez le matériel renversé. Réduisez au minimum le dégagement de poussière.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Garder sec.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

ACIDE BORIQUE, SEL DE DISODIUM, PENTAHYDRATE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA = 2 MG/M3; STEL = 6 MG/M3; A4 (Comme composés de borate, inorganiques)

HYDROXYDE DE POTASSIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA (plafond) = 2 MG/M3

SULFURE DE SODIUM (ANHYDRE)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

DIVERS: Instable-peut exploser suite à un chauffage rapide ou un choc.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de néoprène avec manchettes, tablier à l'épreuve des produits chimiques-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Densité	45.000 lb/pi.cu	Pression de vapeur (mmHG)	SO
Pt de congélation (F)	SO	Densité de vapeur (air=1)	SO
Pt de congélation (C)	SO		
Viscosité (cps 70F, 21C)	SO	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Légère.soufre	
Apparence		Blanc	
État physique		Poudre	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Tel quel (approx.)		10.0	
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		ND	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Aucunes réactions dangereuses connues.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de bore, de carbone et de soufre

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT: >2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée
DL50 cutanée LAPIN: >2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Pas de données.

BIODÉGRADATION

Pas de données.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B

16 Autres informations

HMIS VII

Santé	3
Feu	1
Réactivité	0
Spécial	ALK
(1) Equipement de protection	D

TRADUCTION DES CODES

Danger grave
Danger faible
Danger minime
pH supérieur à 12.0
Lunettes protectrices, Gants, Tablier,
Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	03-MAY-1996	FORMAT RÉVISÉ	* NOUVEAU *
	15-JUL-1996	14, 15	03-MAY-1996
	07-JUL-1999	14, 15	15-JUL-1996
	12-JUN-2002	4	07-JUL-1999
	16-MAY-2005	16	12-JUN-2002
	01-MAY-2008	4, 5, 6, 8, 10	16-MAY-2005
	11-SEP-2008	3, 8	01-MAY-2008
	15-AUG-2011	16	11-SEP-2008
	16-AUG-2011	4, 10	15-AUG-2011
	18-AUG-2011	4, 10	16-AUG-2011
	14-FEB-2012	2, 4, 5, 8, 14, 16	18-AUG-2011
	15-FEB-2012	2, 4, 5, 8, 14, 16	14-FEB-2012